

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EL AKRAA » en abrégé «  
SCI EL AKRAA »

Siège ABIDJAN-MARCORY RESIDENTIEL; Rue  
PARNASSE non loin d'INTERFRAIS, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/08/2025 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 12/09/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EL  
AKRAA » en abrégé « SCI EL AKRAA »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en république de côte d'ivoire :

. L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis ;

. La promotion et la construction, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers ;

. L'achat, la vente, l'entretien, l'administration de tous immobiliers ;

. La réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces ;

. L'assainissement ;

. La représentation, la fabrication, l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-MARCORY RESIDENTIEL; Rue

PARNASSE non loin d'INTERFRAIS, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M EL AKRAA AYMAN (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00004 du 20/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00873/GTCA/RC/2025 du 20/01/2025

